

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Autre syndicat mixte - SYMALIM ILE DE MIRIBEL JONAGE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007248600018

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEYZIEU

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET SYMALIM ILE DE MIRIBEL JONAGE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	40
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	63
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Actions de formation des élus	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C3.6 - Identification des flux croisés	74
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	75
D2 - Arrêté et signatures	76

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200072486	SYMALIM ILE DE MIRIBEL JONAGE BUDGET SYMALIM ILE DE MIRIBEL JONAGE	2020
--------------------------------	---	-------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	95,23 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	9,39 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	85,32 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	14,89 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 388 891,33	G	5 588 705,69
	Section d'investissement	B	3 205 297,97	H	3 171 479,12

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	907 496,71 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	406 357,30 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 594 189,30	= G+H+I+J	10 074 038,82

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	261 831,43	L	132 464,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	261 831,43	= K+L	132 464,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 388 891,33	= G+I+K	6 496 202,40
	Section d'investissement	= B+D+F	3 467 129,40	= H+J+L	3 710 300,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 856 020,73	= G+H+I+J+K+L	10 206 502,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	261 831,43	L	132 464,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		132 464,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		2 745,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	71_RN+069+200072486-20210318-2021_007-BF
21	Immobilisations corporelles	75 552,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	183 534,43	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES **A2**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	795 060,96	218 670,75	0,00	0,00	576 390,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	410 000,00	388 474,39	0,00	0,00	21 525,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 097 013,15	4 059 134,15	0,00	0,00	37 879,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 302 074,11	4 666 279,29	0,00	0,00	635 794,82
66	Charges financières	240 417,20	151 402,67	88 750,39	0,00	264,14
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	125 827,87	125 827,87			0,00
022	Dépenses imprévues	409 208,62				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 077 527,80	4 943 509,83	88 750,39	0,00	1 045 267,58
023	Virement à la section d'investissement (2)	16 504,02				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	357 000,00	356 631,11			368,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		373 504,02	356 631,11			16 872,91
TOTAL		6 451 031,82	5 300 140,94	88 750,39	0,00	1 062 140,49
Pour information		⁽³⁾ 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 058,48	41 150,28	0,00	0,00	-22 091,80
70	Produits services, domaine et ventes div	29 562,50	68 960,50	0,00	0,00	-39 398,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 625 450,98	4 601 106,18	0,00	0,00	24 344,80
75	Autres produits de gestion courante	437 700,00	437 660,47	0,00	0,00	39,53
Total des recettes de gestion courante		5 111 771,96	5 148 877,43	0,00	0,00	-37 105,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 401,41	0,00	0,00	-8 401,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	235 513,15	235 513,15			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 347 285,11	5 392 791,99	0,00	0,00	-45 506,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	196 250,00	195 913,70			336,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		196 250,00	195 913,70			336,30
TOTAL		5 543 535,11	5 588 705,69	0,00	0,00	-45 170,58
Pour information		⁽³⁾ 907 496,71				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 745,00	0,00	2 745,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	420 000,00	419 999,88	0,00	0,12
21	Immobilisations corporelles	199 979,52	109 802,58	75 552,00	14 624,94
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 262 467,20	813 691,52	183 534,43	265 241,25
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 885 191,72	1 343 493,98	261 831,43	279 866,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	747 050,00	747 049,54	0,00	0,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 562,50	29 562,50	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13,07			
	Total des dépenses financières	776 625,57	776 612,04	0,00	13,53
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 661 817,29	2 120 106,02	261 831,43	279 879,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	196 250,00	195 913,70		336,30
041	Opérations patrimoniales (1)	1 449 612,20	889 278,25		560 333,95
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 645 862,20	1 085 191,95		560 670,25
	TOTAL	4 307 679,49	3 205 297,97	261 831,43	840 550,09
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	586 526,97	434 200,00	132 464,00	19 862,97
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 000,00	13 691,52	0,00	308,48
	Total des recettes d'équipement	800 526,97	647 891,52	132 464,00	20 171,45
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	229 788,00	229 787,24	0,00	0,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	1 047 891,00	1 047 891,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 277 679,00	1 277 678,24	0,00	0,76
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 078 205,97	1 925 569,76	132 464,00	20 172,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	16 504,02			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	357 000,00	356 631,11		368,89
041	Opérations patrimoniales (1)	1 449 612,20	889 278,25		560 333,95
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 823 116,22	1 245 909,36		577 206,86
	TOTAL	3 901 322,19	3 171 479,12	132 464,00	597 379,07

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à reporter au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 406 357,30			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	218 670,75		218 670,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	388 474,39		388 474,39
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 059 134,15		4 059 134,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	240 153,06	0,00	240 153,06
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	125 827,87	356 631,11	482 458,98
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 032 260,22	356 631,11	5 388 891,33
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	141 247,03	141 247,03
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	747 049,54	0,00	747 049,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		54 666,67	54 666,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	217 274,75	217 274,75
204	Subventions d'équipement versées	419 999,88	0,00	419 999,88
21	Immobilisations corporelles (6)	109 802,58	672 003,50	781 806,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	813 691,52	0,00	813 691,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 562,50	0,00	29 562,50
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 120 106,02	1 085 191,95	3 205 297,97
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	41 150,28		41 150,28
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	68 960,50		68 960,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	4 601 106,18		4 601 106,18
75	Autres produits de gestion courante	437 660,47	0,00	437 660,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 401,41	195 913,70	204 315,11
78	Reprise sur amortissements et provisions	235 513,15	0,00	235 513,15
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 392 791,99	195 913,70	5 588 705,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				907 496,71

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	229 787,24	0,00	229 787,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	1 482 091,00	0,00	1 482 091,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	13 691,52	889 278,25	902 969,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		356 631,11	356 631,11
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 925 569,76	1 245 909,36	3 171 479,12
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				406 357,30

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	795 060,96	218 670,75	0,00	0,00	576 390,21
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	19 058,48	19 058,48	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 210,59	0,00	0,00	789,41
60612	Energie - Electricité	1 000,00	231,59	0,00	0,00	768,41
60623	Alimentation	0,00	82,20	0,00	0,00	-82,20
60636	Vêtements de travail	0,00	539,40	0,00	0,00	-539,40
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 305,33	0,00	0,00	2 694,67
6078	Autres marchandises	19 058,48	19 058,48	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 618,56	0,00	0,00	381,44
61521	Entretien terrains	26 000,00	21 521,20	0,00	0,00	4 478,80
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 000,00	5 552,43	0,00	0,00	44 447,57
6156	Maintenance	1 000,00	368,38	0,00	0,00	631,62
6161	Multirisques	30 000,00	25 860,58	0,00	0,00	4 139,42
617	Etudes et recherches	404 444,00	1 020,00	0,00	0,00	403 424,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	11 902,20	0,00	0,00	-1 902,20
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	4 000,00	0,00	0,00	2 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	6 960,00	0,00	0,00	23 040,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6228	Divers	30 000,00	24 306,31	0,00	0,00	5 693,69
6231	Annonces et insertions	10 000,00	648,00	0,00	0,00	9 352,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	627,90	0,00	0,00	-627,90
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	570,94	0,00	0,00	1 429,06
6256	Missions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6257	Réceptions	5 000,00	2 189,40	0,00	0,00	2 810,60
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	476,43	0,00	0,00	523,57
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 259,35	0,00	0,00	740,65
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	200,00	0,00	0,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	75 000,00	64 712,00	0,00	0,00	10 288,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	391,00	0,00	0,00	609,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	410 000,00	388 474,39	0,00	0,00	21 525,61
6218	Autre personnel extérieur	900,00	498,75	0,00	0,00	401,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	188,78	0,00	0,00	811,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	3 693,03	0,00	0,00	306,97
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	571,26	0,00	0,00	428,74
64111	Rémunération principale titulaires	223 000,00	205 247,18	0,00	0,00	17 752,82
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	2 362,80	0,00	0,00	-2 362,80
64131	Rémunérations non tit.	37 000,00	53 307,35	0,00	0,00	-16 307,35
6417	Rémunérations des apprentis	11 200,00	9 701,13	0,00	0,00	1 498,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 000,00	36 877,98	0,00	0,00	-1 877,98
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 000,00	45 674,34	0,00	0,00	4 325,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	2 188,69	0,00	0,00	-188,69
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	13 116,05	0,00	0,00	6 883,95
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	162,83	0,00	0,00	837,17
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 000,00	6 893,22	0,00	0,00	3 106,78
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	515,00	0,00	0,00	985,00
6488	Autres charges	7 400,00	7 476,00	0,00	0,00	-76,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 097 013,15	4 059 134,15	0,00	0,00	37 879,00
6531	Indemnités	54 000,00	39 768,96	0,00	0,00	14 231,04
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 604,11	0,00	0,00	-2 604,11
65737	Autres établissements publics locaux	3 383 500,00	3 383 499,96	0,00	0,00	0,04
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	199 000,00	199 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	130 000,00	100 000,00	0,00	0,00	30 000,00
65888	Autres	330 513,15	334 261,12	0,00	0,00	-3 747,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		5 302 074,11	4 666 279,29	0,00	0,00	635 794,82
= (011+012+014+65+656)						

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à 21-03-2021-069-200072486-20210318-2021_007-BF)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
66	Charges financières (b)	240 417,20	151 402,67	88 750,39	0,00	264,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250 772,43	250 548,39	0,00	0,00	224,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 355,23	-99 145,72	88 750,39	0,00	40,10
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	125 827,87	125 827,87	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	125 827,87	0,00	0,00	-125 827,87
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	125 827,87	0,00	0,00	0,00	125 827,87
022	Dépenses imprévues (e)	409 208,62				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 077 527,80	4 943 509,83	88 750,39	0,00	1 045 267,58
023	Virement à la section d'investissement	16 504,02	0,00			16 504,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	357 000,00	356 631,11			368,89
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	357 000,00	356 631,11			368,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		373 504,02	356 631,11			16 872,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		373 504,02	356 631,11			16 872,91
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 451 031,82	5 300 140,94	88 750,39	0,00	1 062 140,49
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 395,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 058,48	41 150,28	0,00	0,00	-22 091,80
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	19 058,48	19 058,48	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	17 873,79	0,00	0,00	-17 873,79
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	4 218,01	0,00	0,00	-4 218,01
70	Produits services, domaine et ventes div	29 562,50	68 960,50	0,00	0,00	-39 398,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	39 398,00	0,00	0,00	-39 398,00
7078	Autres marchandises	29 562,50	29 562,50	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 625 450,98	4 601 106,18	0,00	0,00	24 344,80
744	FCTVA	0,00	503,93	0,00	0,00	-503,93
7473	Participat° Départements	191 512,92	191 512,92	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 605 145,58	1 603 686,65	0,00	0,00	1 458,93
74751	Participat° GFP de rattachement	2 608 792,48	2 608 792,48	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	120 000,00	92 326,29	0,00	0,00	27 673,71
7488	Autres attributions et participations	100 000,00	104 283,91	0,00	0,00	-4 283,91
75	Autres produits de gestion courante	437 700,00	437 660,47	0,00	0,00	39,53
7588	Autres produits div. de gestion courante	437 700,00	437 660,47	0,00	0,00	39,53
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 111 771,96	5 148 877,43	0,00	0,00	-37 105,47
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	8 401,41	0,00	0,00	-8 401,41
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	8 401,41	0,00	0,00	-8 401,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	235 513,15	235 513,15	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	135 513,15	135 513,15	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 347 285,11	5 392 791,99	0,00	0,00	-45 506,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	196 250,00	195 913,70			336,30
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	55 000,00	54 666,67			333,33
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	141 250,00	141 247,03			2,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		196 250,00	195 913,70			336,30
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 543 535,11	5 588 705,69	0,00	0,00	-45 170,58
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		907 496,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 745,00	0,00	2 745,00	0,00
2031	Frais d'études	2 745,00	0,00	2 745,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	420 000,00	419 999,88	0,00	0,12
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	200 000,00	199 999,92	0,00	0,08
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	220 000,00	219 999,96	0,00	0,04
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	199 979,52	109 802,58	75 552,00	14 624,94
2128	Autres agencements et aménagements	86 000,00	0,00	75 552,00	10 448,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	34,90	0,00	-34,90
2182	Matériel de transport	102 000,00	100 461,79	0,00	1 538,21
2183	Matériel de bureau et informatique	11 979,52	8 861,41	0,00	3 118,11
2184	Mobilier	0,00	444,48	0,00	-444,48
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 262 467,20	813 691,52	183 534,43	265 241,25
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 262 467,20	813 691,52	183 534,43	265 241,25
Total des dépenses d'équipement		1 885 191,72	1 343 493,98	261 831,43	279 866,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	747 050,00	747 049,54	0,00	0,46
1641	Emprunts en euros	747 050,00	747 049,54	0,00	0,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 562,50	29 562,50	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	29 562,50	29 562,50	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13,07			
Total des dépenses financières		776 625,57	776 612,04	0,00	13,53
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 661 817,29	2 120 106,02	261 831,43	279 879,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	196 250,00	195 913,70		336,30
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	196 250,00	195 913,70		336,30
13918	Autres subventions d'équipement	141 250,00	141 247,03		2,97
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	55 000,00	54 666,67		333,33
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 449 612,20	889 278,25		560 333,95
2031	Frais d'études	519 892,09	217 274,75		302 617,34
2128	Autres agencements et aménagements	175 481,24	96 920,85		78 560,39
2135	Installations générales, agencements	255 026,43	180 509,90		74 516,53
21538	Autres réseaux	499 212,44	394 572,75		104 639,69
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 645 862,20	1 085 191,95		560 670,25
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 307 679,49	3 205 297,97	261 831,43	840 550,09
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	586 526,97	434 200,00	132 464,00	19 862,97
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	35 868,00	0,00	-35 868,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	88 547,00	0,00	-88 547,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	59 384,00	8 984,00	14 532,00	35 868,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	527 142,97	300 801,00	117 932,00	108 409,97
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 000,00	13 691,52	0,00	308,48
238	Avances versées commandes immo. incorp.	14 000,00	13 691,52	0,00	308,48
	Total des recettes d'équipement	800 526,97	647 891,52	132 464,00	20 171,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	229 788,00	229 787,24	0,00	0,76
10222	FCTVA	229 788,00	229 787,24	0,00	0,76
138	Autres subvent° invest. non transf.	1 047 891,00	1 047 891,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	96 680,00	96 680,00	0,00	0,00
1385	Group. coll et coll. statut particulier	951 211,00	951 211,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 277 679,00	1 277 678,24	0,00	0,76
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 078 205,97	1 925 569,76	132 464,00	20 172,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 504,02			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	357 000,00	356 631,11		368,89
28031	Frais d'études	253 400,00	253 388,54		11,46
28041582	GFP : Bâtiments, installations	20 700,00	20 666,67		33,33
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	40 000,00	40 000,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	14 700,00	14 666,67		33,33
28128	Autres aménagements de terrains	1 750,00	1 733,00		17,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	19 600,00	19 543,36		56,64
28182	Matériel de transport	3 500,00	3 457,00		43,00
28183	Matériel de bureau et informatique	850,00	834,92		15,08
28184	Mobilier	1 700,00	1 620,95		79,05
28188	Autres immo. corporelles	800,00	720,00		80,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	373 504,02	356 631,11		16 872,91
041	Opérations patrimoniales (5)	1 449 612,20	889 278,25		560 333,95
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 449 612,20	889 278,25		560 333,95
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 823 116,22	1 245 909,36		577 206,86
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 901 322,19	3 171 479,12	132 464,00	597 379,07
	Pour information	406 357,30			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET		71_RN-069-2000072486-20210318-2021_007-BF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 334 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 334 000,00									
00000802028	CRCA CENTRE EST	13/01/2011		01/10/2011	1 200 000,00	F		3,450	3,455		A	X Echéance constante		A-1
00001358252	CRCA CENTRE EST	20/06/2013		26/06/2014	1 200 000,00	F		3,380	3,381		A	X Echéance constante		A-1
0412516	CRCA CENTRE EST	09/12/2005		01/12/2006	780 000,00	F		3,660	3,660		A	X Echéance constante		A-1
1481895	CRCA CENTRE EST	21/02/2014		29/08/2014	700 000,00	F		3,300	3,300		A	X Echéance constante		A-1
8951454	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	07/12/2011		25/03/2012	300 000,00	F		4,430	4,521		T	X Echéance constante		A-1
8958305 / 3647411	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	08/12/2011		01/06/2013	1 230 000,00	F		4,510	4,243		A	X Echéance constante		A-1
9487745 / 4072676	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	29/12/2014		25/03/2016	519 000,00	F		2,020	2,017		A	X Echéance constante		A-1
A0109078000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	06/03/2009		25/11/2009	1 000 000,00	F		4,300	4,073		A	X Echéance constante		A-1
A0110645000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	28/06/2010		15/01/2011	980 000,00	F		3,490	3,549		A	X Echéance constante		A-1
A0113033000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	07/02/2013		01/09/2013	800 000,00	F		4,220	4,144		A	X Echéance constante		A-1
A0114222000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	03/10/2014		25/09/2015	1 200 000,00	F		2,370	2,345		A	X Echéance constante		A-1
A0117855000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	29/12/2017		25/05/2018	1 000 000,00	F		1,170	1,170		A	X Echéance constante		A-1
AMC 91072854	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	29/11/2007		25/12/2008	1 225 000,00	F		4,680	4,680		A	X Echéance constante		A-1
RW8106	CRCA CENTRE EST	17/01/2020		17/11/2020	200 000,00	F		0,500	0,518		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 334 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 913 654,23					747 049,54	250 748,39	0,00	88 750,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 913 654,23					747 049,54	250 748,39	0,00	88 750,39
00000802028		0,00	A-1	469 416,99	4,83	F		3,455	84 702,81	19 117,13	0,00	4 048,72
00001358252		0,00	A-1	713 669,46	7,50	F		3,381	76 592,06	26 710,84	0,00	12 396,04
0412516		0,00	A-1	397 244,45	10,00	F		3,660	32 425,29	15 725,91	0,00	1 211,60
1481895		0,00	A-1	407 994,54	7,67	F		3,300	43 970,00	14 914,83	0,00	4 562,74
8951454		0,00	A-1	144 102,54	6,00	F		4,521	20 526,95	6 955,21	0,00	106,40
8958305 / 3647411		0,00	A-1	675 107,89	6,50	F		4,243	80 529,49	34 079,25	0,00	17 760,97
9487745 / 4072676		0,00	A-1	362 982,52	9,25	F		2,017	32 463,86	7 988,02	0,00	5 621,39
A0109078000		0,00	A-1	245 902,96	2,42	F		4,073	75 179,77	14 036,67	0,00	6 432,41
A0110645000		0,00	A-1	565 390,33	9,08	F		3,549	46 475,53	21 650,70	0,00	19 280,84
A0113033000		0,00	A-1	422 587,32	6,75	F		4,144	50 827,01	20 311,05	0,00	6 026,96
A0114222000		0,00	A-1	766 909,20	8,75	F		2,345	75 656,09	19 968,80	0,00	4 846,87
A0117855000		0,00	A-1	805 867,57	11,42	F		1,170	62 215,12	10 156,57	0,00	5 657,19
AMC 91072854		0,00	A-1	756 032,57	12,00	F		4,680	45 931,45	38 157,45	0,00	687,99
RW8106		0,00	A-1	180 445,89	8,92	F		0,518	19 554,11	975,96	0,00	110,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 913 654,23					747 049,54	250 748,39	0,00	88 750,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 913 654,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l’exercice	Annuité payée au cours de l’exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d’émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
---	-----------

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		888 313,07	888 296,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		747 050,00	747 049,54
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	747 050,00	747 049,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		141 263,07	141 247,03
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	141 250,00	141 247,03
020	Dépenses imprévues	13,07	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	888 296,57	261 831,43	0,00	1 150 128,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 651 183,02	III 1 634 309,35
Ressources propres externes de l'année (a)		1 277 679,00	1 277 678,24
10222	FCTVA	229 788,00	229 787,24
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	1 047 891,00	1 047 891,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		373 504,02	356 631,11
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	253 400,00	253 388,54
28041582	GFP : Bâtiments, installations	20 700,00	20 666,67
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	40 000,00	40 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	14 700,00	14 666,67
28128	Autres aménagements de terrains	1 750,00	1 733,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	19 600,00	19 543,36
28182	Matériel de transport	3 500,00	3 457,00
28183	Matériel de bureau et informatique	850,00	834,92
28184	Mobilier	1 700,00	1 620,95
28188	Autres immo. corporelles	800,00	720,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 504,02	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 634 309,35	132 464,00	406 357,30	0,00	2 173 130,65

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 150 128,00
Ressources propres disponibles	IV	2 173 130,65
Solde	V = IV – II (3)	1 023 002,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT****A7.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2020	JUSTIFICATION	-13 691,52	0,00	0
01/01/2020	MISSION ETUDES ET ASSISTANCE REAMENAGEMENT DU CLOISU (EX 2020)	8 364,00	0,00	5
19/02/2020	JUSTIFICATION	150 000,00	0,00	0
21/02/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
21/02/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
21/02/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
21/02/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
02/03/2020	Achat et installation des téléphones sans fil salle bâtiment d'accueil pour le	1 930,20	0,00	5
03/03/2020	JUSTIFICATION	150 000,00	0,00	0
09/03/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
09/03/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
19/03/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	17 200,47	0,00	0
19/03/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	2 756,70	0,00	0
19/03/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	4 200,00	0,00	0
19/03/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	2 945,22	0,00	0
23/03/2020	JUSTIFICATION	13 691,52	0,00	0
31/03/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	24 284,40	0,00	5
31/03/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	327,84	0,00	5
31/03/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	971,38	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	12 000,00	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	780,00	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	3 120,00	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	2 148,34	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	139,64	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	558,56	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2020	6 444,00	0,00	5
31/03/2020	ETUDES 2020	618,53	0,00	5
31/03/2020	REMISE EN EAU DE LA LONE DE JONAGE	6 910,80	0,00	0
31/03/2020	REMISE EN EAU DE LA LONE DE JONAGE	276,43	0,00	0
31/03/2020	PRISE D'EAU POUR CONCESSION EDF	877,69	0,00	0
31/03/2020	PRISE D'EAU POUR CONCESSION EDF	35,08	0,00	0
31/03/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS 2019	22 892,20	0,00	0
31/03/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS 2019	2 124,93	0,00	0
31/03/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS 2019	2 950,90	0,00	0
31/03/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS 2019	273,91	0,00	0
31/03/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	24 996,36	0,00	0
31/03/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	1 199,82	0,00	0
31/03/2020	BATIMENT HT 2019	7 296,48	0,00	0
31/03/2020	BATIMENT HT 2019	7 419,60	0,00	0
31/03/2020	BATIMENT HT 2019	710,53	0,00	0
31/03/2020	BATIMENT HT 2019	722,52	0,00	0
31/03/2020	TRAVAUX ADAPTATION LOCAUX SYMALIM	12 963,79	0,00	0
31/03/2020	TRAVAUX ADAPTATION LOCAUX SYMALIM	1 377,66	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	95 965,08	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	12 852,00	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	1 925,35	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	9 103,20	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	7 378,18	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/03/2020	VRD 2019	988,12	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	148,03	0,00	0
31/03/2020	VRD 2019	699,89	0,00	0
31/03/2020	VIA RHONA - MISE EN TOURISME ET DEVELOPPEMENT EQUIPEMENTS ACCUEIL	8 643,42	0,00	0
31/03/2020	VIA RHONA - MISE EN TOURISME ET DEVELOPPEMENT EQUIPEMENTS ACCUEIL	788,28	0,00	0
31/03/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	24 574,56	0,00	0
31/03/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	1 672,06	0,00	0
31/03/2020	SECURITE - PREVENTION	10 396,13	0,00	0
31/03/2020	SECURITE - PREVENTION	1 072,87	0,00	0
07/04/2020	Mission CMSPS -Sortie de l'eau bateau faucardeur	780,00	0,00	1
14/04/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
14/04/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
12/05/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
12/05/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
13/05/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	15 600,00	0,00	0
13/05/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	15 973,44	0,00	0
13/05/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	4 261,58	0,00	0
13/05/2020	JUSTIFICATION	100 000,00	0,00	0
14/05/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	18 699,98	0,00	0
14/05/2020	DEPLACEMENT BATEAU FAUCARDEUR - REVISION	882,00	0,00	10
14/05/2020	DEPLACEMENT BATEAU FAUCARDEUR - REVISION	882,00	0,00	10
15/05/2020	JUSTIFICATION	13 691,52	0,00	0
15/05/2020	JUSTIFICATION	-13 691,52	0,00	0
15/05/2020	LOT 1 - MARCHE 2019-02-01 - SORTIE DE L'EAU DU BATEAU FAUCARDEUR	13 691,52	0,00	0
26/05/2020	Remplacement des hélices et du flexible d'accouplement des traves du faucardeur	780,60	0,00	1
09/06/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
09/06/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
10/06/2020	JUSTIFICATION	200 000,00	0,00	0
30/06/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	8 196,00	0,00	5
30/06/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	12 193,50	0,00	5
30/06/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	737,64	0,00	5
30/06/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	487,74	0,00	5
30/06/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	29,51	0,00	5
30/06/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	1 680,00	0,00	5
30/06/2020	ETUDES 2019 (EX 2020)	300,77	0,00	5
30/06/2020	MISSION ETUDES ET ASSISTANCE REAMENAGEMENT DU CLOISU (EX 2020)	1 164,26	0,00	5
30/06/2020	L'ATOL PLAGE : ETUDE ENVIRONNEMENTALE ET SUIVI TRAVAUX	17 313,00	0,00	0
30/06/2020	L'ATOL PLAGE : ETUDE ENVIRONNEMENTALE ET SUIVI TRAVAUX	831,02	0,00	0
30/06/2020	AMENAG. POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRI BIO EN CIRCUITS COURTS	8 830,80	0,00	0
30/06/2020	AMENAG. POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRI BIO EN CIRCUITS COURTS	423,88	0,00	0
30/06/2020	AIRE DE JEUX DU PYRACORDE DU FONTANIL - GROS ENTRETIEN	2 337,60	0,00	0
30/06/2020	AIRE DE JEUX DU PYRACORDE DU FONTANIL - GROS ENTRETIEN	112,20	0,00	0
30/06/2020	TOILETTES PUBLIQUES	1 798,55	0,00	0
30/06/2020	TOILETTES PUBLIQUES	86,32	0,00	0
30/06/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	1 992,12	0,00	0
30/06/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	41 502,85	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/06/2020	BATIMENTS TTC	2 147,20	0,00	0
30/06/2020	BATIMENTS TTC	103,70	0,00	0
30/06/2020	BATIMENT HT 2019	3 090,57	0,00	0
30/06/2020	BATIMENT HT 2019	300,97	0,00	0
30/06/2020	TRAVAUX ADAPTATION LOCAUX SYMALIM	25 590,09	0,00	0
30/06/2020	TRAVAUX ADAPTATION LOCAUX SYMALIM	2 719,45	0,00	0
30/06/2020	CLS 2016	66,00	0,00	0
30/06/2020	CLS 2016	3,17	0,00	0
30/06/2020	VRD 2018	8 523,38	0,00	0
30/06/2020	VRD 2018	409,13	0,00	0
30/06/2020	VRD 2018	1 620,00	0,00	0
30/06/2020	VRD 2018	77,76	0,00	0
30/06/2020	VRD 2019	10 560,00	0,00	0
30/06/2020	VRD 2019	811,89	0,00	0
30/06/2020	VRD 2019	10 932,00	0,00	0
30/06/2020	VRD 2019	840,49	0,00	0
30/06/2020	VIA RHONA - MISE EN TOURISME ET DEVELOPPEMENT EQUIPEMENTS ACCUEIL	1 967,94	0,00	0
30/06/2020	VIA RHONA - MISE EN TOURISME ET DEVELOPPEMENT EQUIPEMENTS ACCUEIL	179,47	0,00	0
30/06/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	1 273,70	0,00	0
30/06/2020	VRD COURANT 2020	13 032,48	0,00	0
30/06/2020	VRD COURANT 2020	469,16	0,00	0
30/06/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	18 720,00	0,00	0
01/07/2020	Armoire à clés avec mécanisme de serrure à combinaison	75,50	0,00	1
02/07/2020	2 bureaux + 2 caissons - secrétariat Symalim	1 020,36	0,00	10
02/07/2020	Visite complete bateau faucardeur	1 440,00	0,00	10
02/07/2020	Remise en conformité de la vanne de coupure fuel bateau faucardeur	368,28	0,00	1
06/07/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
06/07/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
04/08/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
04/08/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
01/09/2020	Cafetière thermos isotherme	34,90	0,00	1
03/09/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
03/09/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUELEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
10/09/2020	Table de réunion tonneau 8 places	368,98	0,00	1
24/09/2020	Ordinateur portable station d'accueil + sacoche (BV)	1 180,08	0,00	5
30/09/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	8 599,20	0,00	0
30/09/2020	Batterie pour ordinateur portable (MG)	137,17	0,00	1
30/09/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	1 080,00	0,00	5
30/09/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	43,20	0,00	5
30/09/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	17 826,52	0,00	5
30/09/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	713,08	0,00	5
30/09/2020	MISSION ETUDES ET ASSISTANCE REAMENAGEMENT DU CLOISU (EX 2020)	5 280,00	0,00	5
30/09/2020	MISSION ETUDES ET ASSISTANCE REAMENAGEMENT DU CLOISU (EX 2020)	734,98	0,00	5
30/09/2020	ETUDES 2020	35 844,00	0,00	5
30/09/2020	ETUDES 2020	3 441,02	0,00	5
30/09/2020	ETUDES 2020	17 466,00	0,00	5
30/09/2020	ETUDES 2020	1 676,73	0,00	5
30/09/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS	8 786,36	0,00	0
30/09/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS	316,30	0,00	0
30/09/2020	SITE DU CLOISU	4 266,60	0,00	0
30/09/2020	SITE DU CLOISU	153,60	0,00	0
30/09/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	412,76	0,00	0
30/09/2020	BATIMENT HT 2017	2 607,00	0,00	0
30/09/2020	BATIMENT HT 2017	125,74	0,00	0
30/09/2020	BATIMENT HT 2019	1 992,00	0,00	0
30/09/2020	BATIMENT HT 2019	193,98	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/09/2020	BATIMENT HT 2019	13 661,52	0,00	0
30/09/2020	BATIMENT HT 2019	1 330,36	0,00	0
30/09/2020	TRAVAUX ADAPTATION LOCAUX SYMALIM	1 313,00	0,00	0
30/09/2020	TRAVAUX ADAPTATION LOCAUX SYMALIM	139,54	0,00	0
30/09/2020	VRD 2019	4 200,00	0,00	0
30/09/2020	VRD 2019	322,91	0,00	0
30/09/2020	VIA RHONA - MISE EN TOURISME ET DEVELOPPEMENT EQUIPEMENTS ACCUEIL	13 116,00	0,00	0
30/09/2020	VIA RHONA - MISE EN TOURISME ET DEVELOPPEMENT EQUIPEMENTS ACCUEIL	1 196,18	0,00	0
30/09/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	7 200,00	0,00	0
30/09/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	489,89	0,00	0
30/09/2020	VRD COURANT 2020	5 601,00	0,00	0
30/09/2020	VRD COURANT 2020	201,64	0,00	0
06/10/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
06/10/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUVELLEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
13/10/2020	JUSTIFICATION	100 000,00	0,00	0
13/10/2020	JUSTIFICATION	100 000,00	0,00	0
23/10/2020	4 ordinateurs portables + 4 sacoches (FB/MGr/RT/MT)	4 593,60	0,00	5
03/11/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
03/11/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUVELLEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
01/12/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	31 000,80	0,00	5
01/12/2020	ETUDES 2018 (EX 2020)	3 000,00	0,00	5
01/12/2020	ETUDES 2018 (EX 2020)	360,00	0,00	5
01/12/2020	MISSION ETUDES ET ASSISTANCE REAMENAGEMENT DU CLOISU (EX 2020)	5 976,00	0,00	5
01/12/2020	MISSION ETUDES ET ASSISTANCE REAMENAGEMENT DU CLOISU (EX 2020)	831,86	0,00	5
01/12/2020	ETUDES 2020	5 670,00	0,00	5
01/12/2020	ETUDES 2020	544,32	0,00	5
01/12/2020	AMENAG. POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRI BIO EN CIRCUITS COURTS	3 000,00	0,00	0
01/12/2020	AMENAG. POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRI BIO EN CIRCUITS COURTS	144,00	0,00	0
01/12/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS 2019	4 479,20	0,00	0
01/12/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS 2019	577,39	0,00	0
01/12/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS	8 693,98	0,00	0
01/12/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS	312,98	0,00	0
01/12/2020	L'ILOZ	7 587,18	0,00	0
01/12/2020	L'ILOZ	364,19	0,00	0
01/12/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	5 883,66	0,00	0
01/12/2020	TRAVAUX SUIVANT AGENDA D'ACCESSIBILITE	282,42	0,00	0
01/12/2020	VRD 2018	6 060,63	0,00	0
01/12/2020	VRD 2018	290,91	0,00	0
01/12/2020	VRD 2018	508,44	0,00	0
01/12/2020	VRD 2018	24,41	0,00	0
01/12/2020	VRD 2019	7 048,80	0,00	0
01/12/2020	VRD 2019	541,95	0,00	0
01/12/2020	VRD 2019	13 654,80	0,00	0
01/12/2020	VRD 2019	1 049,83	0,00	0
01/12/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	5 499,25	0,00	0
01/12/2020	REFECTION DES PASSERELLES DE LA VORLA /	374,17	0,00	0
01/12/2020	SECURITE - PREVENTION	2 160,00	0,00	0
01/12/2020	SECURITE - PREVENTION	222,91	0,00	0
01/12/2020	VRD COURANT 2020	69 229,69	0,00	0
01/12/2020	VRD COURANT 2020	2 492,29	0,00	0
01/12/2020	SECURITE PREVENTION 2020	7 136,40	0,00	0
01/12/2020	SECURITE PREVENTION 2020	256,91	0,00	0
07/12/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RENOUVELLEMENT MATERIEL 2020	16 666,66	0,00	5
07/12/2020	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GROS ENTRETIEN/MAINTENANCE 2020	18 333,33	0,00	15
18/12/2020	ETUDES COMPLEMENTAIRES PROGRAMME RESTAURATION RHONE (EX 2020)	1 240,03	0,00	5
31/12/2020	Avance sur stock à la SEGAPAL	29 562,50	0,00	0
31/12/2020	SITE DU CLOISU	-153,60	0,00	0
31/12/2020	MILIEUX NATURELS ET ESPACES VERTS	153,60	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2020	L'ATOL PLAGE : ETUDE ENVIRONNEMENTALE ET SUIVI TRAVAUX	-698,09	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 247 946,25	0,00	

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 392 791,99
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	
	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 307 679,49	3 205 297,97	261 831,43	840 550,09
RECETTES	4 307 679,49	3 577 836,42	132 464,00	597 379,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 451 031,82	5 388 891,33	0,00	1 062 140,49
RECETTES	6 451 031,82	6 496 202,40	0,00	-45 170,58

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET : BA NAVETTE FLUVIALE CANAL DE JONAGE / N°SIRET : 20007248600034**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	188 878,91	157 980,15	0,00	30 898,76
RECETTES	188 878,91	188 804,41	0,00	74,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	281 528,00	260 975,80	0,00	20 552,20
RECETTES	281 528,00	256 115,39	0,00	25 412,61

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 496 558,40	3 363 278,12	261 831,43	871 448,85
RECETTES	4 496 558,40	3 766 640,83	132 464,00	597 453,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 732 559,82	5 649 867,13	0,00	1 082 692,69
RECETTES	6 732 559,82	6 752 317,79	0,00	-19 757,97
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 229 118,22	9 013 145,25	261 831,43	1 954 141,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 229 118,22	10 518 958,62	132 464,00	577 695,60

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 496 558,40	3 363 278,12	261 831,43	871 448,85
RECETTES	4 496 558,40	3 766 640,83	132 464,00	597 453,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 732 559,82	5 649 867,13	0,00	1 082 692,69
RECETTES	6 732 559,82	6 752 317,79	0,00	-19 757,97
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 229 118,22	9 013 145,25	261 831,43	1 954 141,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 229 118,22	10 518 958,62	132 464,00	577 695,60

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 93
VOTES :
Pour : 93
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 11/03/2021

Présenté par (1) Le Président.
A Vaulx-en-Velin, le 18/03/2021
Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Vaulx-en-Velin, le 18/03/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Cf. feuilles de présence jointes	
----------------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.